

### **Modalités de rattrapage des 5 ou 10 crédits ECTS de latin/grec fondamental**

Etudiants concernés :

- Étudiants en première année de Bachelor avec maturité de latin ou grec
  - Étudiants partageant les 5 ECTS de latin avec un autre pilier.
- a) Les rattrapages de 5 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant l'un ou plusieurs des cours suivants :
- Deuxième stage de fouille (5 ECTS)
  - Deuxième cours à problématiques transversales de la Préhistoire au Moyen Âge (2 ECTS)
  - Deuxième cours en Archéoscience I (2 ECTS)
  - Deuxième cours d'Initiation à l'épigraphie (2 ECTS)
  - Séminaire supplémentaire en Archéologie pré- et protohistorique ou en Archéologie de la Méditerranée antique (3 ECTS)
  - Travaux pratiques en archéologie (3 ECTS) : uniquement pour les étudiants en pilier secondaire.
- b) Les rattrapages de 10 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant des cours présentés au point ci-dessus ou un module de renforcement à 10 crédits ECTS proposé dans la rubrique « Renforcement pour obtenir un pilier principal à 90 ECTS » du plan d'étude.
- N.B. : dans le cas du choix d'un module de renforcement il faut s'en tenir strictement aux cours proposés dans le module sélectionné (p. ex. deux cours à 5 ECTS du module d'Histoire ancienne ou 10 ECTS dans le cadre du module Géologie générale).
- c) Pour les étudiants en pilier secondaire, il est conseillé de privilégier les cours liés à la pratique archéologique comme le stage de fouille (5 ECTS) ou les travaux pratiques en archéologie (3 ECTS).

**Chaque décision prise par l'étudiant-e doit être soumise et approuvée par le professeur responsable pour le Bachelor, H. Dridi.**

Mise à jour : août 2018